

ARRÊTÉ

Fixant la liste d'aptitude d'accès au grade d'aide-soignant territorial de classe normale au titre de l'année 2024

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire,

Vu le Code Général de la Fonction publique, Livre III, titre II et notamment les articles L325-1 à L325-22, L325-26 à L325-31, L452-35 et L452-38,

Vu le Code du travail, Titre I : Travailleurs handicapés, Chapitre II : Obligation d'emploi des travailleurs handicapés, mutilés de guerre et assimilés, Article L5212-13

Vu le Code du sport, Titre II : Sportifs, Chapitre Ier : Sport de haut niveau, Article L221-3

Vu le Code de la santé publique, notamment ses articles L.4991-1, L.4391-2 et R.4311-4

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n° 81-317 du 7 avril 1981 modifié fixant les conditions dans lesquelles certains pères ou mères de famille bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours,

Vu le décret n° 86-442 du 14 mars 1986 modifié relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des conseils médicaux, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique,

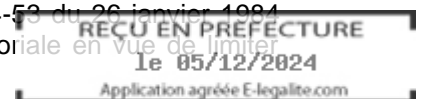
Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique Française,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le décret n° 2021-376 du 31 mars 2021 pris en application de la loi n°84-59 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale



l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,

Vu le décret n°2021-1881 du 29 décembre 2021 portant statut particulier du cadre d'emploi des aides-soignants territoriaux

Vu le décret n°2022-1133 du 5 août 2022 fixant les modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des auxiliaires de puériculture territoriaux et des aides-soignants territoriaux,

Vu l'arrêté du 19 juin 2007 modifié fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°24-195 du Président Centre de Gestion de la fonction publique territoriale d'Indre-et-Loire en date du 19 mars 2024 portant ouverture d'un concours externe sur titres d'aide-soignant territorial de classe normale au titre de l'année 2024,

Vu l'arrêté n° 24-379 du Président Centre de Gestion de la fonction publique territoriale d'Indre-et-Loire en date du 29 octobre 2024 portant désignation des membres du jury du concours externe sur titres d'aide-soignant territorial de classe normale au titre de l'année 2024,

Vu l'arrêté n° 24-382 du Président Centre de Gestion de la fonction publique territoriale d'Indre-et-Loire en date du 24 novembre 2024 modifiant l'arrêté n° 24-379 du 29 octobre 2024 portant nomination des membres du jury du concours externe sur titres d'aide-soignant territorial de classe normale au titre de l'année 2024,

Vu l'arrêté n° 24-400 du Président du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale d'Indre-et-Loire en date du 27 novembre 2024 portant nomination d'un examinateur,

Vu le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation de la région Centre-Val-de-Loire,

Vu la convention de co-organisation interrégionale IDF/CVL arrêtant les modalités de remboursement des coûts engendrés par l'organisation des concours et examens de catégorie C et de la filière médico-sociale de catégories A et B,

Vu le règlement des concours et examens professionnels organisés par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale d'Indre-et-Loire,

Considérant le tirage au sort du représentant du personnel parmi les membres de la CAP de catégorie B

Vu le recensement des déclarations de vacances de postes précédemment opéré,

ARRÊTE,

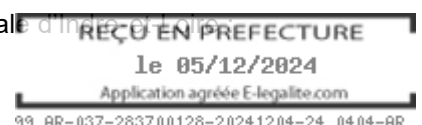
Article 1er : La liste d'aptitude du concours d'accès au grade d'aide-soignant territorial de classe normale est établie par ordre alphabétique comme présentée en annexe jointe au présent arrêté.

Article 2 : L'inscription sur la liste d'aptitude prendra effet à la date de visa de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

La liste d'aptitude est d'une validité nationale de deux ans, renouvelable deux fois, à condition que le lauréat demande, par écrit, à être maintenu sur cette liste au terme des deux premières années suivant son inscription initiale et au terme de la troisième année.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire et publié sur le site internet du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire www.cdg37.fr. Une ampliation sera transmise aux centres de gestion des régions Ile de France et Centre-Val-de-Loire.

Article 4 : Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale



- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois, à compter de sa réception par le représentant de l'État et sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr

Fait à Tours, le 4 décembre 2024

**Le Président du Centre de gestion
d'Indre-et-Loire**



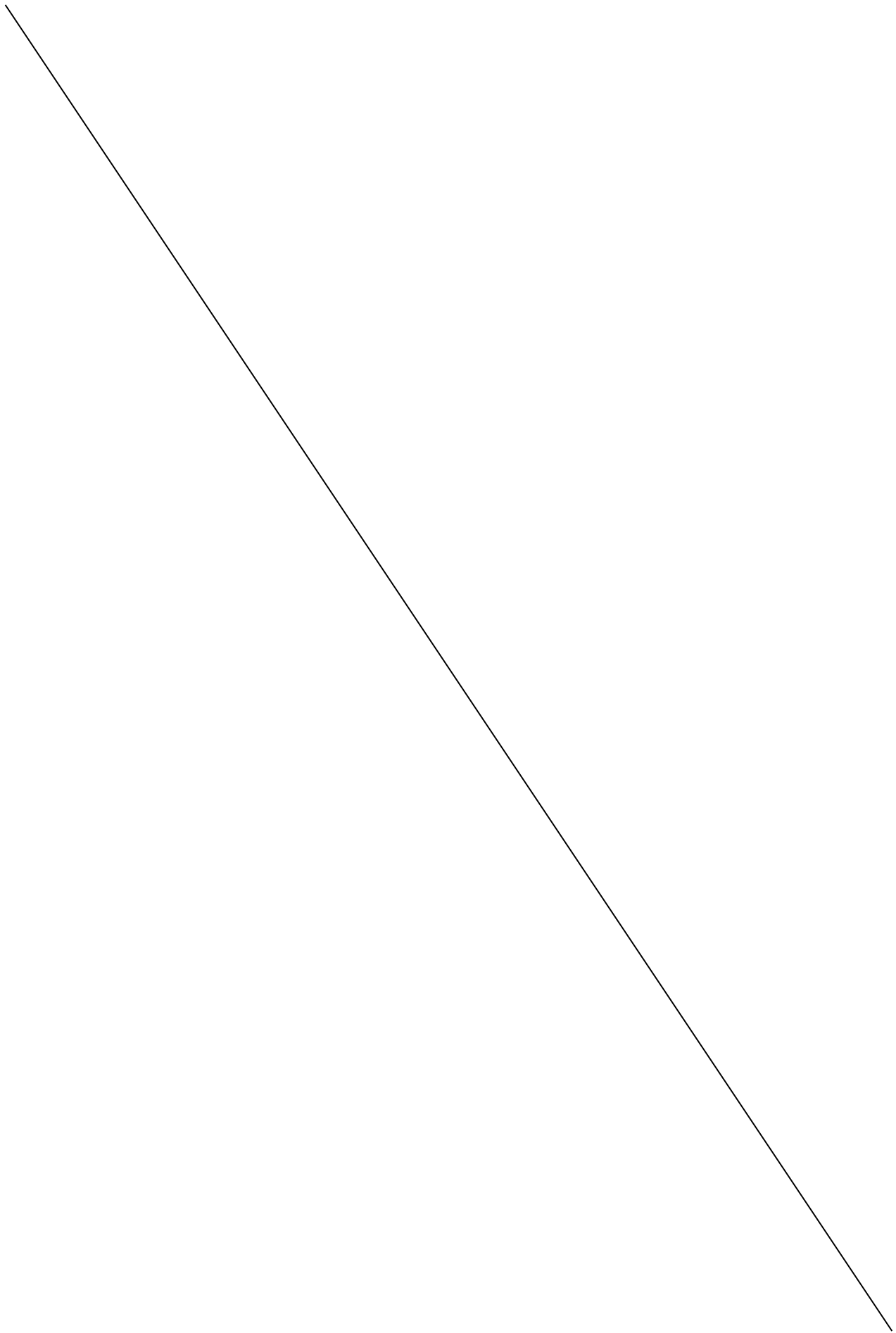
Michel GILLOT

Acte transmis en Préfecture le :	05/12/2024
Acte reçu en Préfecture le :	05/12/2024
Acte publié électroniquement le :	05/12/2024
ACTE EXECUTOIRE	

REÇU EN PREFECTURE

le 05/12/2024

Application agréée E-legalite.com



REÇU EN PREFECTURE
le **05/12/2024**
Application agréée E-legalite.com

**LISTE D'APTITUDE
D'ACCES AU GRADE D'AIDE-SOIGNANT TERRITORIAL DE CLASSE NORMALE**

Nom des lauréats	Prénom des lauréats
AUGUSTINE	Yvelise
BAMOUDOU	Ely
BARDIN	Allison
BARLAGNE	Audrey
BENETEAU	Delphine
BERNOLLIN	Nadia
BLANCHARD	Elodie
BLONDEAU	Sacha
BOURIEZ	Esther
CAMUS	Séverine
CHAULIN	Léa
CHEBANI	Anrifia
DELON	Cloée
DOHAM	Marc-Andrée
FELIMARD	Dominique
FOURE	Dalila
GRATON	Géraldine
GRIS	Elisabeth
HABIBI	Rahamina
JOLIVET	Sophie
LABORDE	Elodie
LACAL	Mandy
LADANNE	Phoebe
LAKAR	Aicha
LARBAT	Christelle
LARTIGAU	Rosyne
LASTERRE	Marine
LAURENT	Maeva
LETOURNEUR	Adrien
MAGLOIRE	Aurélie
MALAGANNE	Gina
MANSON	Auxane
MELON	Séverine
MOLIN	Sabrina
NAIB	Phala
NININ	Stéphane
OTT	Julien
OTTRO	Marie -Laure
PASCARD	Marion
PECHMAJOU	Cyril
PERISSE	Betty
PERROT	Camille
PEYRISSE	Audrey
PIAU	Amélie

REÇU EN PREFECTURE

le 05/12/2024

Application agréée E-legalite.com

PROUDHON	Audrey
PUAUD	Tiphaine
QUEVAL	Émilie
RABEUX	Laurence
RAYNEAU	Linda
RIBEIRO	Marie-Hélène
ROCQ	Emelyne
RUMEAU	Abenan
TASSY	Laura
TCHAMAGNI KAMDEU	Lilian
TEYSSIER	Cindy
THEULIERE	Audrey
THIBURCE	Christelle
TURQUET	Alyson
VIDIELLA	Anouck
VLAEMINCK	Morgane